

SOMMAIRE

Les Anges au Tabernacle, 289.—Le Rosaire et l'Adoration, 295.—Sujet d'adoration. *Les ancêtres de la famille sacerdotale*: Phinéès, 302.—Le Premier Vendredi, 308.—L'Office Divin, 310.—L'Eucharistie et l'union avec Dieu, (*suite et fin*) 315.

DEFUNTS

M. l'abbé J.-P. Garceau, du diocèse de Trois-Rivières, entré en août 1902, décédé en août 1917.

M. l'abbé J. A. Lefebvre, du diocèse de Sherbrooke, entré en octobre 1907, décédé en juillet 1917.

M. l'abbé J.-B.-H. Morrier, du diocèse de St-Hyacinthe, entré en octobre 1901, décédé en juin 1917.

M. l'abbé H.-J. Bernier, du diocèse de Rimouski, entré en décembre 1891, décédé en septembre 1917.

Association des Prêtres-Adorateurs

FONCTION PRINCIPALE DU DIRECTEUR DIOCESAIN

1 Le Directeur Diocésain est le représentant officiel de l'Association dans le diocèse en même temps qu'il en est le zélateur attitré. Il veillera donc à tous les intérêts de l'Association dans le diocèse et particulièrement à son *recrutement* parmi ses confrères, surtout les nouveaux prêtres qui ne connaîtraient pas encore l'Association.

2 Tous les trois mois il demande au Directeur Général le *relevé* des heures d'adoration faites par les Prêtres-Adorateurs du Diocèse; et si parmi eux il en est qui se montrent négligents, il les avertit ou les fait avertir avec toute la prudence et la charité possibles.

3 Il veille à ce que les *changements* de *résidence* soient signalés en leur temps au Directeur Général.

4 Il reçoit les *cotisations annuelles* des Prêtres Adorateurs du diocèse, préférablement à l'époque de la retraite ecclésiastique, et les transmet sans retard au Directeur Général.

5 Au moment des retraites ecclésiastiques il s'efforce de les faire terminer par un *jour* et une *nuit d'adoration* devant le Très Saint Sacrement exposé, et il veille à assurer pendant ce temps un service régulier d'adoration.